

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Rédacteur:—A. E. AUBRY.

Editeur-Propriétaire:—J. T. BROUSSEAU.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Le plain-chant attaqué par un prêtre et défendu par un laïque.

On lit dans la *Maitrise* du 15 avril 1860:

— Rompez, rompez tout pacte avec l'impie!
Athalie.

(Suite et fin.)

—Vraiment, Monsieur l'abbé, je ne sais si je dors ou si je veille; je vous vois je vous écoute, et je crois rêver; je reste confondu et je me demande ce que c'est que l'intelligence et la raison humaines. Est-ce donc à moi, Monsieur l'abbé, à vous citer les innombrables canons et décrets des conciles, des papes, des évêques qui recommandent l'étude du plain-chant qui en font une obligation en même temps qu'ils prescrivent la musique mondaine? Ces décrets, vous devez les connaître mieux que moi, et j'attends que vous m'appreniez qu'ils sont tombés en désuétude, qu'ils n'ont plus force de loi. Eh bien, soit, j'y consens. Ces canons, ces décrets, n'y croyez pas; tenez-les pour non avenus. Mais croyez-en alors les philosophes protestants (1), les saints-simoniens (2), les israélites (3), les renégats (4), qui s'inclinent devant la majesté, la sainteté des mélodies grégoriennes. Je m'engage, quand vous le voudrez, à mettre leurs textes sous vos yeux.

Je vous le demande, Monsieur l'abbé; pourquoi faut-il que moi fidèle, moi chrétien, qui crois tout ce que vous enseignez; fidèle très-chrétien, chrétien bien faible, c'est vrai:

Ami de la vertu plutôt que vertueux; mais catholique très-ferme, je vous prie de le croire; pourquoi faut-il que j'aie à disputer contre vous? Dieu me préserve de proférer une parole qui ne soit pas respectueuse! Demain, après-demain, un jour ou l'autre, j'irai me prosterner aux pieds d'un prêtre, aux vôtres, peut-être, au saint tribunal. Mais ici, laissez-moi vous dire que les rôles sont terriblement intervertis. Il ne s'agit pas, en ce moment, de plain-chant, de musique, de telle ou telle forme d'art ou de liturgie. Quelque chose de plus grave est en jeu.

Oui, je le dirai, je tremble quand je vois un ministre du Seigneur me dire tranquillement que le chant grégorien a fait son temps, qu'il faut marcher avec son siècle, que la belle musique de théâtre ou de concert attire plus de monde dans l'église, que cette musique cesse d'être profane, est sacrifiée, —on l'a dit,—dés lors qu'elle est appliquée bien ou mal sur les textes sacrés; quand, dis-je, j'entends de pareilles choses dans une bouche comme la vôtre, je me tais et j'admire ce prodige de candeur et d'innocence de la part de ce prêtre qui, dans son ignorance des choses du monde et des procédés de l'art mondain, ne voit pas à quel genre d'impressions et de sensations se rapporte cette musique qu'il veut substituer au chant grégorien traditionnel. Le chant grégorien! Avez-vous bien pensé, Monsieur l'abbé, non à ce qu'est le chant grégorien en lui-même,—je ne veux pas aborder l'analyse de sa constitution,—mais simplement à ce nom de *Chant Grégorien*, formé du nom d'un grand saint et d'un grand pape, auteur de ce Sacramentaire et de cet Antiphonaire qui ont fait l'admiration des siècles catholiques? Hé bien! moi, lorsque j'entends de semblables paroles proférées par un prêtre, le dirai-je? Il me semble qu'il y a là, à son insu, sans qu'il s'en rende compte (pardonnez-moi, le mot m'échappe), il me semble qu'il y a là une abdication. Je crois, moi, humble et pauvre laïque, je crois que l'église ne doit pas descendre de ces hauteurs lumineuses d'où elle plane si fort au-dessus des misères et des vanités humaines, pour aller emprunter à l'opéra, plus bas encore, aux treize de la foire, leurs illuminations, leur musique et leur mise en scène. Je crois que l'église ne doit pas s'abaisser jusqu'à nos arts, mais que son rôle, que sa mission est d'élever nos arts jusqu'à Elle. Elle n'emprunte pas, elle donne. Elle ne vit pas de la vie du

monde, elle est la nourricière universelle. Il y a un texte de l'Évangile qui exprime cette idée: *Quand je serai élevé au-dessus de la terre, je tirerai tout à moi* (5). Je ne suis qu'un laïque, mais je crois que l'église est le centre de tous les arts comme elle en a été le berceau; je crois qu'elle est, elle seule, pour le chrétien, le plus beau spectacle, la plus belle représentation, le plus beau concert, *concertus*, et le plus bel ensemble. Ce n'est pas seulement dans l'ordre du dogme et de la foi que l'église est mère et souveraine; elle est mère et souveraine dans tout ce qui découle de l'ordre de l'intelligence et de la conception. Elle est le vrai et unique sanctuaire où tous les arts s'épanouissent sous leurs types les plus purs, sous leurs formes les plus idéales. Elle a la plus magnifique architecture dans le temple extérieur qui représente l'univers; elle a la plus belle sculpture dans les bas-reliefs historiques ou emblématiques et dans les statues des saints; elle a la plus belle peinture dans les fresques et les toiles de Michel-Ange et de Raphaël; elle a la plus belle poésie dans les textes des prophètes, David, Job, Isaïe, Jérémie, dont elle compose sa liturgie, comme la plus belle parole humaine dans l'éloquence de ses orateurs, des Bossuet, des Massillon, des Bourdaloue; elle a la plus belle ordonnance dans l'anguste majesté de ses cérémonies, dans les évolutions lentes et ondulées de ses processions, dans les rythmes cadencés de ses thuriféraires; elle a la mélodie la plus grave, la plus touchante, la plus pénétrante dans son plain-chant; elle a l'harmonie vocale la plus ravissante dans les chants célestes de Palestrina, et, dans l'orgue, le plus imposant et le plus merveilleux des orchestres.

Oui, le plain-chant est une mélodie sublime, d'un charme indéfinissable; et son caractère est incomparable, comme le caractère de tout ce que la Religion a consacré. Comme il n'a aucune des formules arrêtées et en quelque sorte palpables de l'art séculier, il semble ne pas toucher la terre. Tandis que la plus belle musique n'est souvent comprise que par l'esprit, le plain-chant est compris par le cœur. C'est la prière modulée suivant le simple élan de l'âme. Il n'y a rien en lui qui se prête à l'expression individuelle; dans son expression, il est impersonnel. De toutes les musiques que vous introduisez dans le temple, les plus belles, les plus religieuses même, car il y en a, ce n'est pas moi qui le nierai, moi que vous supposez exclusif, les plus religieuses, dis-je, n'expriment jamais que l'individu; c'est Haydn, c'est Mozart, c'est Beethoven, c'est Cherubini, un homme, un artiste habile, mais isolé, qui, plus ou moins, se complait dans son œuvre, qui se regarde, qui s'écoute.

Je vais dire une chose qui vous paraîtra paradoxale; elle ne l'est pas cependant. Oui, je dirai que plus le musicien se montre, plus le chrétien disparaît. Dans le plain-chant, l'idée de l'art humain est absente; ce n'est pas un homme, tel ou tel, c'est l'Homme, c'est l'Humanité en regard de Dieu. Le plain-chant a quelque chose qui s'impose, parce qu'il obéit au seul souffle du génie chrétien; c'est le produit de l'esprit social du catholicisme. Ce n'est pas le génie de saint Ambroise, de saint Grégoire, de saint Odon, de Robert le Pieux, c'est le génie de l'église; c'est l'hymne permanent de l'église qui se continue sans fin; c'est la prière collective de tout un peuple, de toute une croyance, qui se personnifie en une mélodie qui est la mélodie de tous, la vôtre, comme la mienne, et que je reconnais mienne alors même que je me tais. Et cette mélodie, cette Note Romaine qui frappe toutes les oreilles, a un écho dans tous les cœurs; elle parle aux petits comme aux grands, aux pauvres et aux riches; *pulsillus cum majoribus*. Elle est pour tous intelligible, parce qu'elle est à tous accessible et familière. Elle est simple et en même temps inépuisable dans les variétés d'expression de ses Modes. Ces modes, si pleins de mystères pour les érudits, n'en ont pas pour les oreilles des simples. Méfiez-vous des concerts d'amateurs, dit-on dans le domaine de l'art mondain. Ici, point du tout; la voix des ignorants, comme celle des savants, la voix des femmes, des enfants, des vieillards, chacune de ces voix devient un élément de ce vaste mission, pourvu que chacun chante avec docilité, foi et recueillement. Et ce chant, qui ne rappelle en rien les chants du siècle, qui ne réveille en rien les passions terrestres, dégoûté, au contraire, des unes, et détache des autres, tant son expression est idéale, son caractère extatique, et tant ses ondulations montent, montent, comme les flots de l'encens dont il semble avoir le parfum. Et ce chant est celui qui, depuis douze siècles, retentit en tous les lieux où le Catholicisme s'est étendu, hameau ou cité; il retentit aux mêmes jours, aux mêmes heures, sur tous les points du globe à la fois. D'un pôle à l'autre,

vous dirai-je avec un grand apologiste, le catholique qui entre dans une église de son rit, est chez lui... En arrivant, il entend ce qu'il entendit toute sa vie; il peut mêler sa voix à celle de ses frères... (1). Le chant grégorien est le chant qu'ont chanté nos pères, que chanteront nos neveux, perpétuel, universel comme le culte dont il est le complément. Il est à l'abri, non sans doute de toute évolution, mais de toute révolution, de tout bouleversement; et ce qu'on appelle les périodes, les transformations, les progrès de l'art, il les ignore.

—Je conviendrais sans peine, Monsieur, dit l'ecclésiastique en s'adressant à notre ami, que je n'ai pas étudié cette matière comme vous. Mais j'en fais l'aveu sincère, rien de ce que j'ai entendu jusqu'à ce jour, rien de ce que l'on nous a donné au séminaire et dans nos paroisses sous le nom de plain-chant ne me paraît répondre au brillant tableau que vous venez de tracer. A part deux ou trois morceaux consacrés, le plain-chant, pris dans son ensemble, m'a toujours paru la plus lourde et la plus monotone psalmodie.

—Vous prévenez ma pensée, Monsieur l'abbé, car j'allais immédiatement ajouter que si vous avez jugé du chant grégorien par ce que l'on entend tous les jours dans nos paroisses, dans les campagnes surtout, et même dans la plupart des paroisses des grandes villes, vous avez parfaitement raison. Seulement, ce n'est pas là le plain-chant.

Rien de plus assommant, de plus barbare, de plus inhumain que le plain-chant martelé, grommelé, vociféré, tel qu'il est aujourd'hui presque en tous lieux. Si, en effet, vous n'avez jamais entendu chanter le plain-chant d'une manière posée, mélodieuse, accentuée, rythmée et cadencée, comme il doit l'être, non-seulement je vous excuse, encore je partage votre réprobation. Cette universelle décadence du plain-chant tient à une foule de causes qu'il serait trop long d'énumérer; mais, avant tout, à l'enseignement musical des séminaires, qui, tendant de plus en plus à se séculariser, a amené à sa suite ce vertige pour l'art mondain et la musique théâtrale dont presque tous les jeunes ecclésiastiques sont atteints, et comme conséquence nécessaire le mépris du plain-chant. De là vient que, dans la plupart des messes paroissiales, le rôle du plain-chant se réduit de plus en plus, que l'on en supprime tout ce qui rigoureusement peut en être supprimé, et que les pièces qu'il est impossible de passer sous silence, telles que les introïts, les graduels, les communions, etc., sont dépeçées au plus vite, pour faire à la musique la place la plus large possible.

Qu'est devenu le temps, Monsieur l'abbé, où l'enseignement du plain-chant était obligatoire dans toutes les maisons ecclésiastiques, les convents, les divers ordres religieux, les ordres de femmes mêmes; où tous les prêtres, tous les pontifes en recommandant l'étude; où il eût été honteux d'ignorer les modes, les formules de la psalmodie, ainsi que les règles de l'accent et du rythme? Qu'est devenu le temps où les chœurs et les enfants de chœur étaient tenus de *précéder*, c'était un mot consacré, c'est-à-dire de répéter d'avance l'office de chaque solennité, et où les chanoines devaient se mettre en mesure de réciter l'office par cœur, sans le secours de livres, sous peine d'amende et de pénitence? On a laissé le flot musical envahir la cellule du jeune séminariste; il a envahi jusqu'au sanctuaire. Il n'y a plus de lutrin; il y a un chef d'orchestre, un accompagnateur entouré de ses choristes et de ses instrumentistes, et parmi les uns et les autres, figurent des virtuoses et des acteurs de l'Opéra. Le matin, ces derniers endossent le surplis, le soir ils s'affublent des déguisements de la folie. Comment voulez-vous qu'à leurs yeux l'église ne soit pas un théâtre? Elle échange avec les théâtres ses fonctionnaires, qui deviennent des espèces de *maître Jacques*, moitié sacrés, moitié bouffons! Cette idée me révolte.

Oh! oui, Monsieur l'abbé, poursuivit notre ami, je souffre énormément quand je vois le plain-chant ainsi mutilé, déchiré, massacré par des voix de chœurs intelligents et brutales. Dans les paroisses des campagnes, il est affreux d'entendre le plain-chant benglé et brailé par des voix discordantes; principalement par ces voix d'enfants qui n'ont plus rien d'enfantin et qui hurlent comme si on leur faisait subir le supplice de la strangulation. Mais cette souffrance n'est pas comparable à celle que j'éprouve quand je vois l'église introniser chez elle les produits infâmes des théâtres et des divertissements mondains. Là, il n'y a qu'ignorance, inhabileté; mais, ici, il y a scandale. Aussi, quand l'église, dans la malheureuse pensée d'attirer du monde, chez elle, s'oublie jusqu'à venir dire à l'art des théâtres: Prêtez-moi votre musique, vos airs, vos fioritures, vos opélicides, vos cornets à pistons, vos roulades, vos fanfanes; quand je la vois, Elle qui fait la loi et ne la reçoit pas, Elle qui n'a rien à envier à personne, tendre une main suppliante à

cet art des théâtres et des concerts en plein vent, oh! alors, dans ma foi de chrétien, dans mon orgueil d'enfant de l'église, je me sens profondément humilié.

Savez-vous que cette fatale pensée d'attirer du monde dans l'église par des spectacles et des chants profanes pourrait mener loin! Et d'abord, vous comptez ceux que vous attirez ainsi, mais comptez-vous ceux que vous envoyez dans des lieux dangereux? N'est-il pas à craindre, de plus, que la première idée qui vienne à l'esprit de ceux qu'on attire de cette manière ne soit celle-ci: L'église se défie d'elle-même; elle a perdu sa force sur les esprits, et ne sachant comment la ressaisir, elle fait appel aux luxe extérieur!

Faut-il vous raconter ce que disait un jour un vieux curé de Paris à un autre curé de Paris qui avait inauguré dans sa paroisse un *Mois de Marie* excessivement brillant? "J'ai assisté, dit le premier, à un de vos Mois de Marie; les illuminations, les chants, la musique, tout est à souhait; c'était une soirée ravissante.—N'est-ce pas, dit l'autre d'un air satisfait?—Pourtant, reprit le premier, il y manquait une chose.—Et quoi donc? Et, pardieu, vous avez oublié de faire passer des glaces."

Vous riez, Messieurs; il n'y a pas de quoi rire, hélas! Il n'en est pas moins vrai que cette pensée d'attirer du monde dans les églises par des chants profanes, est une pensée fatale; je ne m'en dédis pas. Je ne veux certes rien exagérer; mais pensez-vous que la tolérance de semblables abus dans le temple, n'ait pas, je ne dirai pas provoqué, mais favorisé au dehors d'autres scandales sur lesquels tous les cœurs chrétiens ont gémi?

Si la simple représentation des choses saintes sur le théâtre, alors même que cette représentation a lieu sans intention arrêtée de le livrer au ridicule, si cette représentation est déjà une profanation, combien de profanations n'avons-nous pas eu à déplorer depuis trente ans! Nous avons eu *Robert le Diable* avec ses moines, sa cathédrale et son orgue; puis la *Jules* avec ses carreaux; puis les *Huguenots* avec leurs moines bénissant les poignards de la Saint-Barthélemy; puis le *Prophète* avec sa cathédrale encore et ses chœurs d'anabaptistes, et une foule d'autres ouvrages du même genre. Que vous dirai-je, Monsieur l'abbé? n'est-il pas à craindre que deux ou trois paroisses de Paris, qui avaient acquis alors une bien grande célébrité qui avaient fait beaucoup parler d'elles, à cause de l'appareil théâtral déployé dans leurs exécutions musicales, ne se soient un peu trop écartées de cette gravité et de cette austérité qui doivent envelopper d'un voile auguste les cérémonies du sanctuaire, et qu'en sortant ainsi de leurs limites elles n'aient en quelque sorte posé les théâtres à sortir des leurs? N'est-il pas à craindre que ceux-ci ne se soient dits: Eh bien! puisqu'on fait du théâtre dans l'église, pourquoi ne ferions-nous pas de l'église sur le théâtre?

Et qu'est-il advenu? Il est advenu que la musique religieuse, ainsi transportée sur la scène par des mains habiles, s'est montrée véritablement religieuse, parce que la couleur religieuse devenait ainsi une des conditions de la vérité dramatique; tandis que la musique extérieure adoptée par certaines églises, s'est montrée d'autant plus profane que ces mêmes églises s'étaient plus préoccupées de cette malheureuse idée de gagner des âmes à Dieu par l'attrait des séductions mondaines.

Vous direz sans doute, Monsieur l'abbé, que ce n'est pas à moi à dire ces choses, et vous aurez encore raison. Mais je vous demanderai qui les dira, puisque ceux qui doivent les dire ne les disent pas, ou plutôt disent le contraire? Puisque, à les en croire, il n'y aurait plus qu'à embanmer pieusement le plain-chant et lui faire un bel enterrement avec tambours et trompettes, *cum tympano et choro et cymbalis bene sonantibus*?

Je ne dis pas cela pour vous, Monsieur l'abbé. A la manière dont vous m'écoutez depuis quelques instants, je crois entrevoir que vous n'êtes plus l'ennemi aussi déclaré du chant grégorien.

—Tout à l'heure je m'expliquerai, dit l'ecclésiastique. Avez-vous quelque chose à ajouter?

—Deux mots encore, répartit notre ami. Pour résumer toute cette discussion, j'ai à vous présenter un contraste qui me semble propre à faire quelque impression sur votre esprit. Je ne vous demande qu'un court moment d'attention.

Il y a des saints qui ont passé leur vie dans la cellule, aux pieds du Crucifix; qui ont donné pendant le séjour qu'ils ont fait sur la terre les plus admirables exemples de patience, de pitié, de chasteté, de sacrifices en tout genre, de détachement absolu des choses du monde, de mépris pour les vanités et les plaisirs profanes; et qui, dans la contemplation de l'infinité grandeur de Dieu, de son infinie miséricorde, de son amour infini pour les hommes, ont composé des mélodies qui ont ravi d'admiration les souverains pontifes, les princes de l'église,

les Pères, les docteurs de la foi, les rois, les populations entières; mélodies tellement sublimes, touchantes, inspirées, que l'église les a recueillies en son corps, les a adoptées, consacrées, et en a fait le recueil des chants qu'elle fait entendre sur toute l'étendue de la terre, durant la célébration des saints mystères, et dans toutes ses solennités de réjouissance ou de deuil.

Il y a des hommes mondains, Monsieur l'abbé, des indifférents, qui ne se sont jamais souciés ni de foi religieuse, ni de pratique religieuse; qui n'ont jamais mis le pied dans une église pour y prier; qui ont passé toute leur vie dans les enivrements de la vanité, dans la recherche constante de jouissances sans cesse croissantes, qui ont accordé à leurs sens toutes les satisfactions que le monde, la richesse, le luxe, l'art de multiplier ces jouissances, de les diversifier, de les rendre plus vives, pouvaient leur procurer. Et ces derniers, musiciens de génie sans doute, car Dieu les avait comblés de ses plus beaux dons, ont écrit les chants les plus charmants, les plus suaves, les plus enchanteurs qu'on puisse entendre, et, en les écrivant, ils ont eu en vue de faire passer dans l'imagination et le sens de leurs auditeurs toutes les images de volupté dont ils étaient eux-mêmes saturés. Et le monde, dans ses triomphes les plus étourdissants, ne juge rien de mieux, pour célébrer ses joies, que de faire exécuter ces chants avec toute la pompe et les brillants accessoires qu'ils lui peuvent comporter.

Et l'écclésiastique, Monsieur l'abbé, (encore une fois, je vous proteste que je ne veux nullement faire allusion à vos paroles), il s'est trouvé des prêtres du Christ, qui ont proclamé ces derniers chants les seuls dignes du sanctuaire, dignes d'exalter les louanges du Dieu trois fois saint, les vertus sans tache de la vierge Marie, et qui ont osé dire que les autres chants, les chants des saints, avaient fait leur temps, et qu'ils devraient être bannis définitivement du temple comme un balayé des vieilleries! Je voudrais, Monsieur l'abbé, que tous ces ecclésiastiques, d'ailleurs estimables, et qui, sans doute, sont de bons chrétiens, mais bien mal inspirés, fussent ici présents; je leur dirais: Voyons, Messieurs, répondez-moi: pensez-vous que l'église doive expulser les chants composés par les saints sous l'inspiration du Saint-Esprit, et adopter les chants des compositeurs mondains, les chants que ceux-ci ont écrits sous l'inspiration du...

—Du diable! firent en chœur l'ecclésiastique et les assistants.

—Quoi! vous aussi, Monsieur l'abbé? —Hé bien, oui, moi aussi, répondit le prêtre. J'étais un peu ébranlé, j'en conviens, par certains enthousiasmes de mon cher curé, quoique je ne partageasse entièrement ni son engouement pour les solos mignons, ni ses préventions contre le plain-chant. Lorsque j'ai appris que vous étiez ici, je me suis promis de profiter de l'occasion qui s'offrait d'elle-même de connaître à fond votre pensée sur ces points. Notre aimable régisseur, M. N..., à qui j'avais communiqué mon dessein, m'a parfaitement secondé en me plaçant auprès de vous. Alors qu'ai-je fait? Je me suis emparé des arguments de notre excellent curé, qui ne sont pas bien forts, comme vous voyez, et je vous les ai décochés un peu au hasard peut-être, sachant bien que je m'exposais à être rudement secoué, ce qui n'a pas manqué.

—C'est à-dire, fit le régisseur, que M. le curé de L. a regu la bourrasque sur le dos de Monsieur l'abbé.

—M. l'abbé peut dire comme le psalmiste: *Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores, s'écria M. *** avec emphase.*

—Peccatores, en effet, dit notre ami en saisissant affectueusement la main de l'ecclésiastique. C'est un pauvre pêcheur qui réclame de vous indulgence et absolution pour quelques expressions et quelques mouvements un peu vifs qu'il n'a pu retenir...

—Non pas, non pas, reprit l'abbé. C'est moi qui ai provoqué votre vivacité. Elle s'explique d'ailleurs naturellement par la chaleur de vos convictions, auxquelles le premier je rends hommage. Je vous félicite, au contraire, d'avoir défendu avec cette ardeur et cette sincérité la cause du plain-chant qui est, après tout, le véritable chant de l'église, puisque l'église est le lieu de la prière, *domus orationis*, et non un lieu où les oreilles des fidèles doivent être chatouillées par des chansonnettes mondaines.

—Ce n'est pas, fit observer M. d'A..., ce n'est pas seulement la cause du plain-chant que notre ami a plaidée, c'est encore, Monsieur l'abbé, la cause de la religion.

—Vrai! répondit l'ecclésiastique, je ne suis point éloigné de le penser.

J. D'ORTIGUE.

12, après avoir repoussé devant elle la cavalerie de l'ennemi et chassé son infanterie des positions retranchées qu'elle occupait autour de Sin Khô, s'était installé le même soir autour de ce village, situé en amont de toutes les défenses de la rive gauche, de Pei-Ho. Le même jour, une reconnaissance faite sur une chaussée qui partait de Sin-Khô n'avait appris l'existence, à environ cinq kilomètres en aval, d'un camp retranché considérable situé autour du village de Tang Kou, et défendu d'une façon sérieuse tant par des obstacles naturels que par des forces d'infanterie et d'artillerie.

Ce camp, qui s'appuyait au Pei-Ho n'était accessible pour nous que par deux débouchés; l'un des deux était cette chaussée suivie le 12, et dont les deux côtés, noyés par des lagunes, ne permettaient aucun déploiement d'artillerie ou d'infanterie; l'autre débouché, qui fut adopté par le général en chef anglais et par moi pour notre ligne principale et comme un lieu d'opérations, était la rive gauche même du Pei-Ho. Ce terrain était occupé par de nombreux canaux, présents à notre marche des difficultés qui furent vaincues, grâce à un concours toujours zélé et intelligent du génie, de l'artillerie et des pontonniers.

Il devenait ainsi possible de se rapprocher assez des retranchements pour développer les batteries des deux armées, ouvrir un feu efficace, détruire en grande partie les défenses de l'ennemi et lancer ensuite des colonnes d'assaut qui, soutenues par le gros de nos forces, devaient enlever les ouvrages.

Tel fut le plan adopté, et le 14 au matin les deux armées s'ébranlaient dans l'ordre suivant:

L'armée anglaise, appuyant sa droite au Pei-Ho, descendait parallèlement au fleuve, tandis que les deux brigades Jammin et Collinwood, en colonnes serrées et à demi-distance de déploiement, marchaient à sa gauche et à la même hauteur. Toute la ligne d'infanterie était précédée par l'artillerie, qui avait, dans cette journée, à entrer la première en action; celle-ci était elle-même précédée par une avant-garde d'infanterie ainsi composée: une compagnie du génie, 200 hommes des marins de débarquement, deux compagnies de chasseurs à pied.

Le terrain que nous avions à parcourir était moins ferme que celui qui était assigné à nos alliés; la marche de l'armée n'en éprouva néanmoins aucun retard. Vers huit heures, les deux batteries de 4 et la section des fusiliers se déployant à la gauche des pièces anglaises, ouvrirent le feu avec elles, à environ 1,500 mètres des retranchements. La précision de leur tir, malgré la riposte très vive, mais heureusement mal dirigée, de l'ennemi, eut bientôt pour effet de permettre au colonel de Bentzman de rapprocher sa ligne par un mouvement de feu en avant par demi-batteries. La batterie d'obusiers de montagne entra en ligne dès que la distance diminuée rendit son feu efficace.

Pendant ce temps, nos masses d'infanterie étaient tenues à distance, et je faisais exécuter à notre extrême gauche, sur la chaussée indiquée plus haut, une diversion par deux pièces de 4, soutenues par le 2e bataillon d'infanterie de marine. Ces deux pièces devaient se maintenir à hauteur de la gauche de l'armée et détruire les défenses situées à l'extrémité de la chaussée qu'elle suivait, ce point ayant été reconnu comme celui sur lequel devait se diriger la colonne d'assaut.

L'artillerie se rapprocha jusqu'à 400 mètres sous un feu qui dominait par degrés. La plupart des projectiles ennemis passaient au-dessus d'elle et tombaient dans l'espace vide, en avant de notre infanterie déployée alors par bataillons en masse.

Vers neuf heures, le feu des Chinois était presque éteint sauf celui de quelque embarras à leur extrême droite, qui tiraient sur notre gauche.

Le moment était venu, et après m'être entendu avec le général Grant, rapprochant toute mon infanterie par un mouvement en avant je donnai l'ordre au lieutenant-colonel Schmitz, mon chef d'état-major général, de former les troupes d'avant-garde en colonnes d'assaut et d'enlever, à leur tête, les retranchements ennemis.

Corps expéditionnaire de Chine.
Quartier de Sin-Khô, 18 août 1860.
Le général commandant en chef les troupes françaises en Chine à S. Exc. le ministre de la guerre,
Monsieur le maréchal,
J'ai l'honneur de vous adresser le compte-rendu suivant des opérations de la journée du 14 août:
L'armée alliée, sortie du Poh-Tang le

(1) Il faut n'avoir, je ne dis pas aucune piété, mais je dis un goût, pour préférer, dans les églises, la musique au plain-chant. *Diets. de Mus. de J.-J. Rousseau, au mot motet.*

(2) Suivant l'auteur de la brochure intitulée: *Du passé et de l'avenir des beaux-arts* (Doctrine de Saint-Simon; Paris, A. Messier, 1830), le chant grégorien est "ce chant simple, grave, expressif, si bien assorti à la majesté sévère des paroles sacrées, qu'il en semble, MÊME AUJOURD'HUI, la déclaration nécessaire ou l'INSÉPARABLE ACCOMPAGNEMENT;" p. 35-36. A la page 71, le même écrivain dit: "La musique sacrée de plusieurs compositeurs a souvent le caractère théâtral, et sa profane élégance devient un scandale."

(3) Comment les prêtres catholiques, qui ont dans le chant grégorien la plus belle mélodie religieuse qui existe sur la terre, admettent-ils dans leurs églises les pauvretés de notre musique moderne? Voir l'article des *Fosseurs* dans la *Maitrise* du 15 novembre 1859, col. 108.

(4) Si quelque chose peut faire comprendre ce qu'est le pouvoir propre de l'expression, indépendamment de tous les moyens accessoires d'effet, le pouvoir de la pure mélodie dans ses rapports avec le sentiment intime et les lois spirituelles de l'homme, c'est l'incomparable beauté de quelques-uns des chants de l'église, de certaines parties, par exemple, de la messe des morts, selon le ritomain. Ces mélodies sans rythme et sans mesure rigoureusement déterminés, semblables au cri pathétique, profond, qui s'échappe des entrailles, saisissant, remuant, pénétrant, avec la puissance irrésistible de la nature même. *Esquisse d'une philosophie*, par F. Lamennais, t. 3, p. 888.—M. l'abbé de La Motte n'aurait certes pas mieux dit.

(5) *Et ego si exaltatus fuero à terra, omnia terram ad unquam.* Joan., 12, 84.

(1) *Du Pape*, par le comte de Maistre, 2e édit., t. 1, p. 802.

An même moment, une colonne anglaise avait pénétré sur un autre point; le camp retranché était à nous. Un pont établi sur le fossé permit bientôt au reste de nos troupes d'en achever l'occupation, et la poursuite, quoique ralentie par les nombreux canaux qui coupent dans tous les sens l'intérieur du camp retranché, continua jusqu'au delà de la face opposée. A ce moment, et à la suite d'une conférence que je tins avec le général Grant, nous résolûmes de nous arrêter.

Bon nombre de cadavres abandonnés sur le point où ils avaient été atteints, environ cent autres trouvés dans les maisons abandonnées du village, les corps de quelques mandarins d'un rang élevé qui s'étaient ouverts la gorge au moment de la fuite de leurs troupes, attestaient que les pertes de l'ennemi avaient été sensibles, et témoignaient des ravages produits par notre artillerie rayée. Quant aux nôtres, l'état joint à ce rapport fera voir à Votre Excellence que, grâce à la supériorité de notre feu et à l'élan de nos troupes, ce succès important n'a pas été acheté trop cher.

Quinze pièces en bronze, sans compter un assez grand nombre de bouches à feu d'un très petit calibre, sont tombées entre nos mains. L'ennemi, dans sa fuite, a abandonné aussi un nombre si considérable de drapeaux, que je me suis contenté de les faire abattre, sans croire de voir les rapporter à mon camp. J'ai l'honneur de vous adresser par ce courrier une copie de l'ordre général n° 85. Votre Excellence y verra le nom des officiers et soldats qui se sont distingués sous mes yeux dans cette action brillante, et que j'ai cru devoir citer à l'ordre de l'armée. Le colonel de Bentzman, commandant l'artillerie, secondé par le colonel Foulon-Grandchamps, a dirigé ses batteries avec une vigueur et une précision au-dessus de tout éloge.

Veillez agréer, monsieur le maréchal, etc.

Le général commandant en chef l'expédition de Chine.

C. DE MONTAUBAN.

Camp de Sin-Ho, le 24 août 1860.

Monsieur le maréchal, J'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence le rapport sur l'occupation de la rive droite du Pei-Ho, effectuée le 18 août par les troupes de la 1ère brigade (2e bataillon de chasseurs à pied et 1er bataillon du 101e de ligne).

Le 20, le général Jamain fit, par mes ordres, une reconnaissance destinée à éclairer les débouchés en avant de son front. Il rencontra bientôt des ouvrages occupés fortement et dut s'arrêter devant un feu d'artillerie de gros calibre. Il me fut alors démontré que, sur cette rive comme sur la rive gauche, il était impossible d'aborder les forts sans avoir enlevé d'abord une forte batterie.

Le 21, le général Jamain fit, par mes ordres, une reconnaissance destinée à éclairer les débouchés en avant de son front. Il rencontra bientôt des ouvrages occupés fortement et dut s'arrêter devant un feu d'artillerie de gros calibre.

Le 22, le général Jamain fit, par mes ordres, une reconnaissance destinée à éclairer les débouchés en avant de son front. Il rencontra bientôt des ouvrages occupés fortement et dut s'arrêter devant un feu d'artillerie de gros calibre.

Le 23, le général Jamain fit, par mes ordres, une reconnaissance destinée à éclairer les débouchés en avant de son front. Il rencontra bientôt des ouvrages occupés fortement et dut s'arrêter devant un feu d'artillerie de gros calibre.

Le 24, le général Jamain fit, par mes ordres, une reconnaissance destinée à éclairer les débouchés en avant de son front. Il rencontra bientôt des ouvrages occupés fortement et dut s'arrêter devant un feu d'artillerie de gros calibre.

Le 25, le général Jamain fit, par mes ordres, une reconnaissance destinée à éclairer les débouchés en avant de son front. Il rencontra bientôt des ouvrages occupés fortement et dut s'arrêter devant un feu d'artillerie de gros calibre.

Le 26, le général Jamain fit, par mes ordres, une reconnaissance destinée à éclairer les débouchés en avant de son front. Il rencontra bientôt des ouvrages occupés fortement et dut s'arrêter devant un feu d'artillerie de gros calibre.

Le 27, le général Jamain fit, par mes ordres, une reconnaissance destinée à éclairer les débouchés en avant de son front. Il rencontra bientôt des ouvrages occupés fortement et dut s'arrêter devant un feu d'artillerie de gros calibre.

Le 28, le général Jamain fit, par mes ordres, une reconnaissance destinée à éclairer les débouchés en avant de son front. Il rencontra bientôt des ouvrages occupés fortement et dut s'arrêter devant un feu d'artillerie de gros calibre.

déployés en arrière et abrités par un pli de terrain. Le 2e bataillon d'infanterie de marine (commandant Domenech Diégo) était resté en réserve à Tang-Kou. Vers sept heures, une explosion formidable se produisit dans le fort que nous attaquions; le général Collineau fit avancer immédiatement trois compagnies du 102e, qui prirent position derrière un petit épannelment à environ 300 mètres de la contrescarpe. Le feu de notre artillerie redoubla de force. Vers sept heures et demie, une explosion plus terrible que la première bouleversa le deuxième fort de la rive gauche. Cependant le feu des forts de droite nous gênait beaucoup. Deux pièces de 12 et deux obusiers anglais furent amenés sur l'allongement des troupes les plus avancées et dirigés contre eux.

Le moment décisif approchait. Le capitaine Lesergent d'Hendecourt, aide de camp du général Collineau, fut envoyé par lui pour reconnaître les obstacles; ils consistaient en trois fossés pleins d'eau traversant un terrain fangeux, et abordables par deux chaussées glissantes ayant à peine 2 mètres de largeur. L'intervalle entre les deux derniers fossés et le pied des ramparts où le feu de notre artillerie n'avait pu parvenir à faire brèche était converti de défenses accessoires de toute nature.

D'un commun accord, les généraux Collineau et Napier lancèrent leurs colonnes d'assaut. La compagnie de voltigeurs du 102e fut jetée en avant, tandis que les autres porteurs d'échelles, sous la direction d'une section du génie commandée par le capitaine Bover, marchaient vers la contrescarpe.

La 4e compagnie du 1er bataillon du 102e suivit de près les voltigeurs, et le colonel O'Malley prit le commandement de cette colonne. Cependant le feu de la mousquetterie nous faisait éprouver des pertes sensibles; les couilles, dont plusieurs avaient été frappés, hésitaient, et une nouvelle section du génie dut porter en avant les échelles abandonnées.

Grâce à l'intelligence et à l'activité du génie grâce à l'intrépidité de nos hommes, les obstacles furent enfin franchis, quelques échelles s'appliquèrent au rempart. Aussitôt le général Collineau lança une colonne de soutien composée de 3 compagnies d'infanterie de marine. Alors s'engagea une de ces luttes mémorables qu'il est bien difficile de décrire.

D'un côté, quelques hommes du 102e et de l'infanterie de marine montant, un par un, sur les échelles, la baïonnette en avant; de l'autre, un ennemi acharné luttant avec la mousquetterie, les piques, les flèches, et roulant des boulets du haut du rempart. Le drapeau français est planté sur la crete par le tambour Fachard, de la 4e compagnie, du 1er bataillon du 102e, arrivé l'un des premiers, et qui a fait une lutte héroïque. Le colonel O'Malley, le chef de bataillon Testard, de l'infanterie de marine, le chef d'escadron Camperon, envoyé par le général Collineau, peu après le début de l'action, pour activer le mouvement, le lieutenant de vaisseau Rouvier commandant des couilles, le lieutenant-colonel d'état-major Dupin, qui avait revendiqué l'honneur de marcher avec la colonne d'assaut, entraînent nos soldats à leur suite. L'énergie de nos troupes l'emporte, elles pénètrent dans l'ouvrage, et là un nouveau combat recommence sur ce terrain que l'ennemi défend pied à pied avec un acharnement indécible.

Enfin le fort est conquis, les Anglais y pénètrent également de leur côté; l'ennemi se précipite par toutes les issues, se jetant par les embrasures dans les fossés, et fuit dans la direction du deuxième fort, sous une grêle de balles qui jonche le terrain de ses morts et de ses blessés.

Mais nos pertes étaient sérieuses et cruelles. Le lieutenant Grandperrier, des voltigeurs du 102e, le maréchal-logis Blanquet du Chavria, attaché au corps des couilles, ont été frappés mortellement; les lieutenants Balme et Porte, l'adjudant sous-officier Lunet, du 102e, sont grièvement blessés. Sur huit officiers des deux compagnies du 102e, deux seulement ont été épargnés par le feu; la seule compagnie de voltigeurs compte 62 hommes tués ou blessés. Le commandant Testard n'est parvenu à entrer dans le fort que couvert de coups de lance et de contusions, et après avoir été renversé par un boulet qui lui a été jeté sur la tête.

Tout en laissant au général Collineau le commandement que je lui avais confié, j'avais assisté à l'affaire et j'avais pu en suivre tous les détails. La seule prise de ce premier fort était une victoire complète, mais il était à peine neuf heures du matin, et je dus me préoccuper de savoir s'il n'y aurait pas de grandes conséquences à tirer du succès que nous avions obtenu.

J'entrai donc dans le fort pour me concerter avec le général Grant. En ce moment le feu de la rive droite, qui nous avait tant inquiétés dans la matinée, avait cessé complètement, et des pavillons blancs étaient arborés sur tous les ouvrages ennemis.

Des parlementaires se présentèrent, demandant à communiquer avec les ambassadeurs. Le général Grant et moi leur répondîmes qu'à deux heures précises, à moins d'une soumission complète, les hostilités recommenceraient. Je profitai de ce délai pour donner du repos à nos troupes.

J'avais donné l'ordre au colonel de Bentzman de faire venir de suite les deux batteries de 4, la seconde batterie de 12 et la section de fusées. Le 4 devait être dirigé sur le second fort de rive gauche, qui devenait le nouveau but de nos attaques; le 12, et les fusées déployés sur les bords du Pei-Ho, de façon à contre-battre le grand fort de la rive droite, dont les batteries pouvaient prendre en flanc nos colonnes. A deux heures précises, le général Collineau se dirigea sur le second fort, laissant en réserve les troupes engagées

le matin, pendant que l'artillerie déployée se tenait prête à ouvrir son feu. Il arriva avec sa troupe jusque sur le bord du fossé, sans recevoir un seul coup de feu; les obstacles sont franchis sur des échelles, le rempart escaladé; l'infanterie de marine pénètre par une poterne située sur la rive même du fleuve, et nos deux colonnes se rencontrent dans l'intérieur du fort, enserrant entre elles une garnison de 3,000 hommes qui avait jeté ses armes et semblait frappé de stupeur.

Ce second fort, comme le premier, était armé d'une artillerie formidable, et avait sur ses cavaliers des pièces d'un calibre énorme. Ce nouveau succès donna la mesure de la démoralisation de l'ennemi. Le chef d'escadron Camperon et le capitaine de Cools étaient en ce moment occupés à réunir les moyens de passage, et s'étaient emparés d'une jonque. Je leur donnai l'ordre de passer sur la rive droite avec des officiers anglais, chargés d'une mission semblable par le général sir Hope Grant, et d'aller sommer le vice-roi du Pé-tchéli d'abandonner immédiatement toutes les défenses du Pei-Ho.

Arrivés sur l'autre rive, ces officiers tentèrent de pénétrer dans le premier fort; mais il en furent écartés par un mandarin militaire, qui fit lever devant eux les poins-levis. En ce moment, un autre mandarin, porteur de dépêches pour les généraux alliés, se présentait à eux. Ces dépêches, ouvertes sur le champ et traduites par M. Parkes, de l'armée anglaise, offraient l'abandon aux alliés des forts conquis le matin, et l'ouverture du Pei-Ho aux escadres, mais réservant aux Chinois les forts et les ouvrages de la droite.

Ces propositions furent repoussées, et des officiers français et anglais résolurent d'aller trouver le vice-roi dans son yamen de Ta-Kou. Ils furent bien accueillis par lui, et une conférence très longue s'engagea avec le vice-roi, qui se montra d'abord inébranlable.

Vers neuf heures du soir seulement, le vice-roi céda et renit entre les mains des officiers une pièce adressée par lui aux commandants en chef de terre et de mer des armées alliées, dans laquelle il leur faisait abandon de tous les forts et camp retranchés situés sur les deux rives du Pei-Ho avec tout leur matériel de guerre, et laissait libre l'accès du fleuve. Le lendemain, au point du jour, ce document était remis entre ses mains; mais dès la veille au soir, des compagnies d'infanterie de marine et des compagnies anglaises avaient pris pied sur la rive droite, dont les ouvrages venaient d'être évacués dans le plus grand désordre par les troupes tartares.

En résumé, la journée du 21 nous a valu la prise de cinq forts, deux immenses camps retranchés, une quantité énorme d'armes de toute sorte, de munitions de guerre et de 518 pièces de canon de gros calibre.

En terminant ce rapport, je dois signaler d'une façon toute spéciale à Votre Excellence le général Collineau, qui, dans la lutte sanglante du 21 août, a déployé la bravoure et l'énergie que vous lui connaissez. Je ne saurais trop rendre hommage au calme et à l'intelligence de la guerre avec laquelle il a dirigé l'opération. Cet officier général a eu pendant l'assaut son épaulette droite traversée par une balle. Du reste, depuis le commencement de cette campagne, et au milieu de difficultés qui n'ont guère d'analogues en Europe, les troupes ont toujours rivalisé de constance et d'entrain. L'artillerie, dont le rôle était si important, a été ce qu'elle s'est montrée partout. Le génie a accompli avec son zèle habituel la tâche difficile qui lui était imposée. Le service des ambulances a été au-dessus de toute éloge, tant pour les soins donnés aux malades dans nos hôpitaux que pour les premiers secours apportés aux blessés sur le champ de bataille.

Je joins à ce rapport les états des tués et blessés, l'état des pièces de canon prises dans les forts, l'ordre général n° 91, relatif à l'affaire du 21, et j'adresse en même temps à Votre Excellence des mémoires de proposition sur lesquels je la prie de vouloir bien appeler toute la bienveillance de S. M. l'Empereur. Veillez agréer, monsieur le maréchal, etc.

Le général de division commandant en chef l'expédition de Chine, DE MONTAUBAN.

CANADA.

QUEBEC, 28 NOVEMBRE, 1860.

Banquets et discours dans le Haut-Canada.

Nous avons dit un mot l'autre jour de la tournée de M. John A. Macdonald dans le Haut-Canada, des brillantes réceptions dont il a été l'objet, des dîners de Brantford, de Saint-Thomas, etc., des discours de l'honorable procureur-général Ouest, qui, comme nous l'avons déjà remarqué, ont été, au point de vue exclusif du régime constitutionnel, couronnés d'un si complet succès.

Les triomphes de M. John A. Macdonald ont tourné la tête de M. George Brown et l'empêchèrent de dormir. Il veut aussi se montrer aux gens, avoir des dîners et prononcer des discours. L'honorable procureur-général étant venu naguère à Toronto, et ayant avec grande habileté et très nettement expliqué sa situation devant les commentateurs du grand chef clair gâté, celui-ci jugea qu'il y allait de son honneur de payer de la même monnaie son redoutable adver-

saire et qu'il fallait dès lors, à tous prix, se ménager l'occasion de pouvoir banqueter et discourir, à Kingston, devant les propres commentateurs de M. John A. Macdonald. Or donc ceux-ci, fort attachés à M. John A. Macdonald, sont un demeureur de bonnes gens et d'accommodement facile: la chose fut agréée. Et voilà M. Brown, l'homme aux interminables harangues, en route pour Kingston, et là, devant une assemblée de 800 personnes, suivant le Montréal Pilot, de 1200 à 1500, au dire du Globe, M. Brown fit une harangue de cinq mortelles heures, au dire des médisants, mais qui, d'après le Globe, ne dura que quatre heures. C'est peu. Notez que ces quatre heures passèrent comme une minute, tant M. Brown, dit le Globe, sut puissamment captiver son auditoire. — M. Brown held the earnest attention of his auditory.

Qu'a-t-il pu dire pendant ces quatre heures, en supposant qu'il n'ait parlé que quatre heures, ce qui est raisonnable? Le Globe nous le dira plus tard mais d'une façon abrégée, car il ne se propose pas de donner en entier tout cette rapetotie du grand homme. En attendant, il n'est pas difficile de deviner ce qu'il a pu dire. Il a dû trouver très mauvais le ministère actuel, comme il trouvera toujours très mauvais tout ministère dont M. Brown ne fera point partie. Et en effet, nous voyons d'après le compte-rendu du Montréal Pilot, qu'il a fait une charge à fond sur le ministère, spécialement sur M. John A. Macdonald: à l'inverse il a beaucoup exalté M. Brown, le parti de M. Brown, les principes de M. Brown ou de son parti. Il a dit une chose terrible contre M. John A. Macdonald et dont celui-ci doit être bien attristé, bien que la phrase ait paru vingt fois déjà dans le Globe; il a dit que "M. John A. Macdonald est le vil instrument de M. Cartier."

Remarquez, en passant, que l'opposition du Bas-Canada dit de son côté que "M. Cartier est le vil instrument de M. John A. Macdonald," et arrangez la chose comme vous pourrez. — M. Brown, paraît-il, s'est aussi efforcé d'expliquer ce qu'il entend par ce mot "autorité conjointe" "joint authority," dont il a été pour la première fois question l'année dernière dans cette fameuse convention de Toronto.

Par "autorité conjointe", M. Brown entend que le Bas-Canada règlera, à sa guise, ses propres affaires locales, et qu'il en sera de même pour le Haut-Canada. Quant aux matières d'un ordre plus élevé et intéressant également les deux provinces, il y aura une "autorité conjointe", c'est-à-dire soit une législature soit des commissaires choisis par le peuple pour le règlement des affaires de l'une et l'autre province.

Une législature pour le règlement des intérêts généraux des deux provinces! — Mais elle existe déjà apparemment. En quoi, sous ce rapport, l'autorité conjointe apporterait-elle du changement? — Des Commissaires choisis par le peuple! — Choisis de quelle façon? Quelles seront leurs attributions? leur responsabilité? etc., etc.

Vos prétendues explications n'expliquent donc rien; les choses ne sont pas moins obscures; et, après comme avant, aujourd'hui comme hier, l'on peut avec raison demander: qu'est-ce que l'autorité conjointe? Le Globe, dans son résumé succinct de cette assemblée, dit: "A la fin de la séance, des remerciements ont été votés à M. Brown pour son adresse habile et lucide, et la motion suivante a été proposée: — "Résolu, — Que cette assemblée exprime sans hésiter sa désapprobation entière de la politique négligente et sectionnaire de la présente administration."

"Le Président ayant demandé la levée des mains en faveur de cette résolution, une forêt de mains fut levée au milieu d'un tonnerre d'applaudissements. Ceux qui s'opposaient à la motion furent ensuite priés de se lever; 60 à 80 mains furent levées et la motion fut déclarée adoptée au milieu d'applaudissements frénétiques. Le Kingston News donne une version toute différente de cette affaire: — "A la fin de l'adresse de M. Brown les procédés prirent un caractère tumultueux et turbulent. Le chef de l'opposition avait été traité avec respect tant qu'il avait resté debout; si l'on considère la nombreuse assemblée d'hommes d'opinions si variées, aucune interruption importante n'avait été faite, et l'ordre le plus parfait avait régné jusque là. Les discours une fois finis, le vacarme commença. Des motions furent proposées et déclarées adoptées, et il se produisit un tel tumulte que personne ne put faire entendre un mot. Trois hourrahs furent proposés et poussés vigoureusement en l'honneur de M. Brown. Trois autres hourrahs, presque aussi forts, furent immédiatement poussés en l'honneur de M. Macdonald. Un hourrah final pour la Reine termina les procédés. On affirma ensuite que la résolution proposée au milieu d'un tel tumulte était une résolution condamnant le ministère."

Qui a menti? Peut-on se demander avec le Pilot.

La Brigade Irlandaise.

La brigade irlandaise au service du pape qui s'est comportée si noblement à Spolète, à Castellfidardo, etc., et qui à son passage en France a reçu un accueil si chaud et si sympathique, vient d'arriver en Irlande. Elle s'est embarquée au Havre sur le steamer Dee, et est arrivée à Queenstown le 10 novembre, dans la matinée. Elle y fut accueillie avec un grand enthousiasme. Une députation de la ville de Cork vint, musique en tête, à la rencontre de la brigade jusqu'à l'entrée du port, et fit entendre, au passage du steamer, les airs nationaux de l'Irlande. Les braves volontaires réunis sur le pont du Dee répondirent par de bruyantes acclamations. Quand le Dee passa devant les vaisseaux de Sa Majesté Sanspareil et Hawk, l'étendard royal fut abaissé en signe de salut. Tous les hommes de la brigade sont bien portants et ne paraissent point avoir trop soufferts de la campagne.

Le Times qui avait donné à entendre que des arrangements avaient été conclus entre la Sardaigne et le gouvernement britannique pour ramener, aux frais des deux gouvernements, les prisonniers Irlandais dans leur patrie, a reçu une lettre de M. Myles O'Reilly, major du bataillon de St. Patrice, laquelle dément positivement le fait de pareils arrangements. Aux termes de la capitulation, les prisonniers Irlandais devaient être reconduits jusqu'à la frontière pour y être mis en liberté; depuis ce moment jusqu'à leur arrivée en Irlande, les dépenses du voyage ont dû être et ont été supportées par le gouvernement pontifical et par le peuple irlandais lui-même.

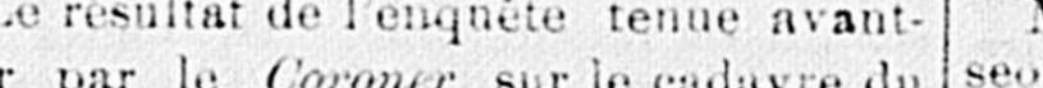
Dix mille personnes environ se sont réunies dimanche soir, à six heures, dans l'église paroissiale de Montréal à l'effet de prier pour le repos des âmes des soldats pontificaux qui ont succombé dans ces récentes et glorieuses luttes. Messire Isaac Désaulniers, ancien professeur de philosophie, a prononcé, en cette circonstance, une éloquentة oraison funèbre. Un service pour le repos des âmes des volontaires pontificaux tués à Ancône et à Castellfidardo, sera chanté demain, à St. A. M., dans l'église de St. Colomban de Sillery.

Nouvelles de Rome.

Rome, 4 novembre 1860. Sa Sainteté a assisté aux chapelles papales tenues à la Sixtine la veille de la Toussaint et les jours suivants. Les fidèles ont semblé suivre ces cérémonies avec plus de zèle encore que de coutume, comme si leur union, aux prières du Pontife présent devait soulager son cœur des angoisses auxquelles il est en proie. Je vous ai dit, dans mes dernières lettres, que M. de Corelles a été chargé par le Pape de se rendre à Turin avec M. le capitaine comte de la Guiche, M. le major Evangelisti et M. Ferri, intendan, pour réclamer l'exécution des capitulations signées par les généraux sardes et les chefs de corps pontificaux. La brutalité, la perfidie piémontaises dépassent tout ce que l'on peut supposer en une nation qui a les apparences extérieures de la civilisation. M. de Cavour prétend qu'il a dû surseoir au renvoi convenu des prisonniers, non pour des motifs politiques, mais... vous ne devineriez point si je ne le disais... par mesure de police. Au reste le ministre du roi galant-homme, ajoute qu'on peut encore s'entendre, et il pose des conditions nouvelles, se souciant fort peu de l'honneur de son maître et des généraux qui ont opposé leur signature au bas des capitulations. Vous connaissez ces conditions, que la télégraphie a déjà enregistrées. Bien que S. Exc. Mgr. le ministre des armes n'ait pas encore donné une réponse aux communications de M. de Corelles, M. de Cavour s'est cru généreux en promettant une première expédition de 693 soldats et 40 officiers pontificaux, qui sont rentrés à Rome. Nous attendons le reste des prisonniers avec impatience. Mgr. de Mérolo saura faire tourner au profit des pontificaux les fourberies du cabinet de Turin. Le compte sera fait de tout ce que les soldats chrétiens ont souffert de tribulations, d'avaries, par suite des manquements à la foi, à l'honneur de leurs prétendus vainqueurs.

M. l'abbé de Voilmont, chanoine de la cathédrale de Namur, s'est rendu avec un empressement tout apostolique auprès de nos héros blessés de Castellfidardo et d'Ancône. L'état d'abandon dans lequel la cruauté piémontaise les réduit l'oblige à revenir en toute hâte à Rome, afin de demander à Sa Sainteté les moyens de subvenir à leurs besoins. Pie XI a été vivement ému par le récit de tant de douleurs supportées avec une résignation qui rappelle les plus beaux temps du christianisme, et il a mis tous les secours nécessaires à la disposition du zèle chanoine, qui est reparti aussitôt pour les hôpitaux de Macerata, Osimo et Ancône.

NOUVELLES D'EUROPE.



ARRIVÉE DU NAVIRE À VAPEUR

ARAGO.

(Nouvelles d'Europe de quatre jours plus récentes.)

Le navire à vapeur Arago, parti du Havre le 13, et de Cowes le 14, a passé au cap Race, le 24 Novembre. L'escadre du Prince de Galles n'est pas encore arrivée en Angleterre. CITE—On rapporte que les négociations ont été interrompues faute d'entendement. Lord Elgin devait suivre les troupes le 18 septembre. L'armée alliée est arrivée à Yang-Tse-Kiang le 10. Les Coolies désertent et le transport

Etats-Unis.

Un bill pour armer la Caroline du Sud et pour lever 400,000 piastres pour faire ces armements vient d'être lu pour la première fois dans la Législature de cet état. Le gouverneur de la Caroline s'adresse à tous les autres Etats pour leur

